



LA FORMATION DES PROS DE L'AUTO

LA RÉFÉRENCE DES FORMATIONS DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE

Véhicules électriques / Industriels / Maintenance
Diagnostic / ADAS / Sécurité / Gestion - Organisation

+ DE 150 FORMATIONS DISPONIBLES !



LE TOP 10 DE NOS FORMATIONS

Véhicules légers

TECH ADAS

Réglage et calibrage des ADAS

Réaliser des procédures de calibrage en utilisant les outils de diagnostics et les appareillages nécessaires

TECH B2L

Habilitation électrique B0L, BCL, B2VL, B1XL/B2XL

Intervenir en toute sécurité sur véhicule électrique ou hybride dans le respect de la norme NF C 18-550

CERTIF CLIM2

La maintenance du circuit de climatisation et le respect de l'environnement

Maîtriser les procédures techniques et administratives pour manipuler une station de climatisation

TECH DIAG

Diagnostiquer à l'aide d'un outil et appliquer une méthodologie

Réaliser le diagnostic d'un système géré par un calculateur

Véhicules utilitaires et industriels

HY 03

Hydraulique de base

Maîtriser le fonctionnement et le diagnostic de dépannage des systèmes hydrauliques

TECH 21 PL

Les principes de l'Électricité et de l'Électronique sur les véhicules industriels (PL/VI)

Gagner en efficacité avec maîtrisant les composants électriques et électroniques dans l'environnement PL/VI

Management

DROIT SOC 2

Les règles de base du droit social

Optimiser votre risque contentieux et sécuriser ses pratiques

Commerce VN/VO

R COM

Réception : un poste clé de votre entreprise

Augmenter les ventes de votre entreprise

CAR CHIF 1

Renforcer la qualité du chiffrage et la relation avec l'expert

Appréhender les aspects techniques administratifs et juridiques de l'expertise

FINANCEMENT POUR LES SALARIÉS

● Dispositif ProPulsion de la branche professionnelle de l'automobile

Le CFPA France, sélectionné par l'OPCO MOBILITÉS pour former les salariés des

PRISE EN CHARGE À 100%*

Une prise en charge à 100% du coût pédagogique de la formation



DÉMARCHES

Des démarches administratives simplifiées pour les entreprises

● Plan de développement des compétences

Vos formations sont prises en charge à 100% dans la limite du budget annuel alloué par l'entreprise en fonction de l'effectif (Montants connus au 02/01/2026)

Moins de 11 salariés

> 1500€

De 11 à moins de 20 salariés

> 1800€

De 20 à moins de 30 salariés

> 2100€

De 30 à moins de 40 salariés

> 2400€

De 40 à moins de 50 salariés

> 2700€

Attention ! Pour bénéficier de la prise en charge de votre formation par l'OPCO MOBILITÉS, il faut être à jour de vos contributions légales et conventionnelles.

Pour les entreprises de – de 11 salariés, le CFPA France fera la demande de prise en charge auprès de l'OPCO MOBILITÉS et gèrera toute la partie administrative de votre dossier. Vous n'aurez pas à régler le coût pédagogique. Dans les autres cas, il vous revient de faire vous-même vos démarches auprès de l'OPCO MOBILITÉS. Le CFPA France vous établit une convention de formation à cet effet.

FINANCEMENT POUR LES NON SALARIÉS



Votre contribution a été versée au FAFCEA : le CFPA France se chargera d'effectuer la demande de prise en charge préalable à la formation auprès du FAFCEA. Vous n'aurez pas à régler le coût pédagogique.

Vous êtes inscrit(e) à la Chambre de Métiers:



- Vous contribuez à la formation professionnelle
- Vous pouvez effectuer plus de 100 heures de formation par an
- Vous aurez des frais de gestion et de participation de 149 € HT / jour à votre charge
- LE CFPA gère votre dossier administratif à votre place

DOMAINES DE FORMATION

**Véhicules électriques
Industriels / Maintenance
Diagnostic / ADAS
Sécurité / Gestion
Organisation**



+40 ans d'expériences
+ de 100K stagiaires formés
+9 domaines de formation
94% de taux de satisfaction
+6000 heures de formations

Accessibilité des personnes en situation de handicap et accessibilité

Le CFPA veille au respect des conditions d'accueil des personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques. Elle compte parmi les membres de son équipe une référente handicap qui étudie au cas par cas toutes les situations de handicap pour envisager une intégration en formation.

Un référent handicap est disponible pour vous accompagner dans votre intégration.

LE CFPA FRANCE EN QUELQUES MOTS

« Fondé il y a plus de 40 ans, le CFPA est l'organisme de formation de la FNA destiné aux professionnels du secteur automobile.

Son rôle est avant tout d'accompagner les artisans entrepreneurs à travers les évolutions et les transitions tout en travaillant sur leur montée en compétences.

Aujourd'hui, le CFPA est LA référence des formations professionnelles de l'automobile avec plus de 100 000 professionnels formés depuis sa création et un taux de satisfaction parmi les meilleurs.

Le CFPA propose des formations à destination des professionnels assurés par des professionnels experts dans leur secteur d'activités et ce au plus près des entreprises. »



Gérald SGOBBO,
Président du CFPA France

**UN CENTRE DE FORMATION
CERTIFIÉ ET RECONNU PAR L'ETAT**

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**